



PREMIER CONGRES DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE
PREVENTION DU CRIME ET DE TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Genève, 22 août - 3 septembre 1955

Séance plénière

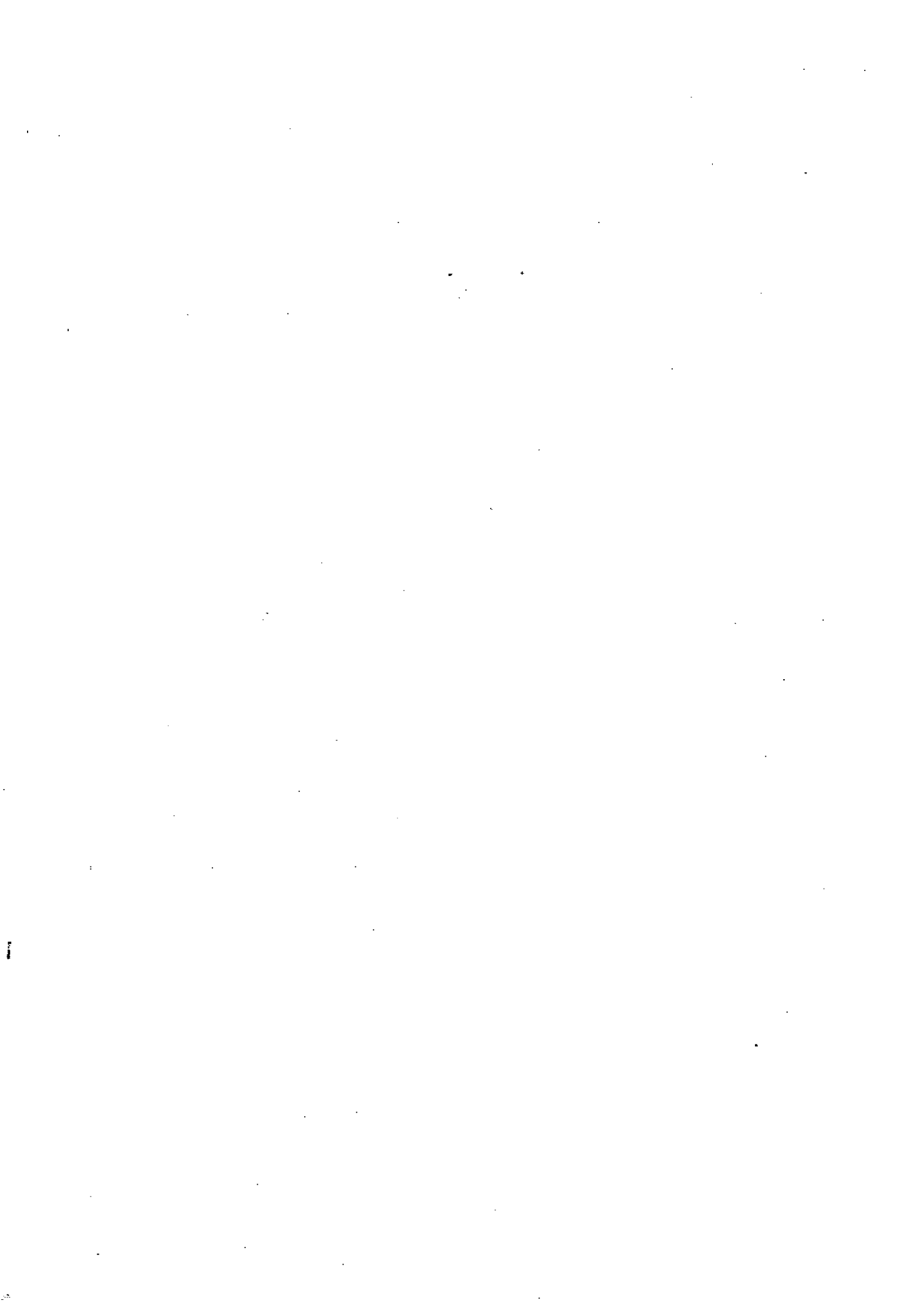
PREVENTION DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Projet commun de résolution présenté par les délégations de
Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Saint-Siège, Suisse

Le premier Congrès des Nations Unies en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants,

Après avoir discuté le problème de la prévention de la délinquance juvénile,

1. Remercie le Conseil économique et social des Nations Unies d'avoir porté à son programme la lutte contre la délinquance juvénile, mettant ainsi ses moyens de documentation et son autorité au service de ce problème important de notre temps,
2. Emet le voeu que les Nations Unies continuent leurs efforts dans ce domaine,
3. Recommande que, conformément aux dispositions de la Résolution 415 (V) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général des Nations Unies communique à la Commission économique et sociale les suggestions suivantes en vue de leur inclusion dans le programme de travail en matière de défense sociale:
 - (a) qu'il soit procédé à l'étude des facteurs de la délinquance juvénile et des méthodes employées pour en assurer la prévention afin de déterminer la valeur pratique de ces méthodes, tant directes qu'indirectes;
 - (b) qu'il soit fait appel à cet effet à la collaboration des organisations non-gouvernementales spécialisées en la matière et, le cas échéant, à un comité spécial d'experts;
 - (c) que les groupes consultatifs régionaux et les cycles d'études continuent à faire porter leurs travaux sur les différents problèmes de la délinquance juvénile;
 - (d) que, lors de l'organisation des prochains congrès, conférences ou cycles d'études, les Nations Unies choisissent des thèmes bien définis, permettant une étude approfondie et une utile confrontation des expériences faites dans les différents pays.



This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.